

est œuvre ingrate et peu convenable. Comme dit l'Écriture : « *Il est bon de cacher le secret du roi.* »

Le Souverain-Pontife a reçu l'assurance formelle du gouvernement français que la persécution actuelle dont est menacée l'Eglise de France, ne s'étendrait point, et que seuls les Assomptionnistes en seraient victimes. Il est certain que la promesse a été faite ; mais le Souverain-Pontife, dont la haute intelligence n'est nullement affaiblie par le poids de ses quatre-vingt-dix ans, sait trop bien à quel point il peut se fier aux promesses du gouvernement français. Celui-ci peut promettre, et un vote de la Chambre, sollicité par lui, peut le dispenser de tenir, et dégager ainsi la parole qu'il avait engagée devant le Souverain-Pontife. Aussi Léon XIII ne se laisse point prendre à ces paroles par lesquelles on cherche à endormir sa vigilance, et les marques de sympathie et d'affection qu'il fait adresser publiquement aux Assomptionnistes, montrent bien que ses préférences sont toutes acquises aux persécutés et qu'il est le premier à gémir et à souffrir de l'injuste dissolution dont ils sont menacés. Plus que tous les autres, les Assomptionnistes sont entrés dans les directions pontificales, et, grâce à leurs publications, ont pu peser efficacement sur la population pour faire accepter le ralliement. Le Vatican ne peut leur reprocher leur action politique, car c'est sur l'ordre formel du Souverain-Pontife qu'ils ont dû continuer de diriger les divers comités électoraux, alors qu'ils avaient décidé de s'en séparer pour garder leur liberté. Le souvenir de la mission, politique au premier chef, que les Pères Picard et dom Sébastien reçurent du pape il y a trois ans, est trop récent pour que l'on puisse nier que si, ingérence il y a eu, elle a eu lieu sur l'ordre du pape lui-même, qui est directement attaqué dans les Assomptionnistes.

Et c'est pourquoi le pape veut les défendre ; car, et il le sait bien, c'est uniquement pour avoir été obéissants à ses ordres, à ses directions, à ses désirs, qu'ils sont persécutés.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIERES

Sr Marie-Bernard, née Philomène Deschamps, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

M. James Hickey, décédé à Sainte-Anne de Montréal.

Sr Sainte-Synclétique, née Marie-Adèle Mailloux, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

 'ART
en c
l'abstinence,
repas, de la

 UEST
à un
elles pareille

Réponse. —
tion de 1890)

« Peu imp
fidèles ou bie
fréries ou ass
fasse pour tou
déterminés ; p
universelle ou
diocèse ; dès l
nité extérieure
ment remise.
seulement qu
la précède im
autre dimanche

Monsi

 'AIMI
d'ar
Si b
ne s'y trouve
figurer. Tell